



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

SERVICE COMMUN DES LABORATOIRES
DE LA DGCCRF ET DE LA DGDDI

LABORATOIRE DE BORDEAUX
3 AVENUE DU DR ALBERT SCHWEITZER
33600 PESSAC

RAPPORT D'ESSAIS
BOR-2019-12082 du 23/04/2019

ACCREDITATION
N° 1-0152
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR



Réf. de la demande	SORA DD22-2019-4-29	DDPP DES COTES-D'ARMOR
Suivi par	V. BILLAUDEL	Service chargé de la protection du consommateur
Prélevé le	14/03/2019	9 rue du Sabot
Échantillon reçu le	19/03/2019	B.P. 34
Scellé	VB-1 (scellé intègre)	F-22440 PLOUFRAGAN

DÉNOMINATION DE L'ÉCHANTILLON

CIDRERIE TUDKER - CIDRE FERMIER BIO - PUR JUS - 75CL 5% VOL. SANS SULFITES AJOUTÉS - CONTIENT NATURE

DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON

Cidre fermier bio. Cidrerie Tudker. Pur jus.
5% vol. 75cl
Mention "contient naturellement des sulfites", "sans sulfites ajouter".
Lot: 1
Produit issu de l'agriculture biologique.
Propriétaire récoltante, Brigitte Kerroux, 22 St Quay Perros

RÉSULTATS DES EXAMENS ET ESSAIS EFFECTUÉS SUR L'ÉCHANTILLON

* Masse volumique à 20°C • densimétrie électronique • L33-IN-01V-ANA-03	1,0120 g/cm ³
* Titre alcoométrique volumique acquis à 20°C • densimétrie électronique • L33-IN-01V-ANA-03	5,35 % vol.
* Titre alcoométrique volumique total à 20°C • calcul • L33-IN-01V-ANA-03	7,24 % vol.
* Extrait sec total • densimétrie électronique • L33-IN-01V-ANA-20	55,3 g/l
* Extrait sec total réduit • calcul • L33-IN-01V-ANA-20	22,1 g/l
* Sucres totaux (en saccharose) • volumétrie • L33-IN-01V-ANA-12	33,2 g/l
* Acidité totale • volumétrie • L33-IN-01V-ANA-22	2,74 g/l expr. en acide sulfurique
* Acidité volatile • volumétrie • L33-IN-01V-ANA-36	0,16 g/l expr. en acide sulfurique
* pH • potentiométrie • L33-IN-01E-ANA-01	3,82
* Dioxyde de soufre total (E220-228) • électrochimie • L33-IN-01V-ANA-13	10 mg/l
Dioxyde de carbone • essai phys. • L33-IN-01V-ANA-24	4,7 g/l
* Substances volatiles • CPG-FID • ANA.PRT.456	
* Éthanal	23 mg/l
Turbidité (en NTU) • essai phys. • L33-IN-01V-ANA-55	16
Minéralisation par voie humide sur bloc chauffant	
Analyse minérale des boissons alcoolisées (minéralisation) • ICP-AES • L33-IN-08I-ANA-25	
Fer	< LQ=0,4 mg/l
Analyse isotopique	



R1L331912082

RAPPORT D'ESSAIS BOR-2019-12082 du 23/04/2019 (Suite)

Réf. de la demande	SORA DD22-2019-4-29	DDPP DES COTES-D'ARMOR
Suivi par	V. BILLAUDEL	Service chargé de la protection du consommateur
Prélevé le	14/03/2019	9 rue du Sabot
Échantillon reçu le	19/03/2019	B.P. 34
Scellé	VB-1 (scellé intègre)	F-22440 PLOUFRAGAN

Analyse de l'eau du produit

* Rapport isotopique ($^{18}\text{O}/^{16}\text{O}$) de l'eau du produit en $(\delta/1000)/\text{v-smow}$ • SMRI • ANA.PRT.330 et 382 déterminé

Analyse par SMRI du gaz du produit

* Rapport isotopique ($^{13}\text{C}/^{12}\text{C}$) du CO_2 en $(\delta/1000)/\text{pdb}$ • SMRI • ANA.PRT.330 et 382 déterminé

L34 Date de début d'analyse 12/04/2019

* L34 Recherche multirésidus de pesticides • CPG-SM-SM • NF EN 15662

L34 Résidu de pesticides non décelés

* L34 Recherche multirésidus de pesticides • CLHP-SM-SM • NF EN 15662

L34 Résidu de pesticides non décelés

* L34 Recherche multirésidus de pesticides • CLHP-SMHR • NF EN 15662

L34 Résidu de pesticides non décelés

INTERPRÉTATION

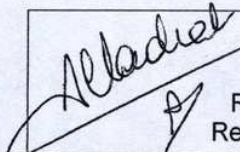
Analyses spécifiques produits cidricoles

Les analyses et essais réalisés n'ont pas mis en évidence de manquement à la réglementation.

Analyses de résidus de pesticides (L34)

Les résultats issus des essais et analyses ont été interprétés selon le règlement 889/2008 de la Commission du 5 septembre 2008 portant modalités d'application du règlement 834/2007 du Conseil relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques en ce qui concerne la production biologique, l'étiquetage et les contrôles. Au vu des analyses réalisées, il n'a pas été mis en évidence d'anomalies.

Pour interpréter, il a été tenu compte des incertitudes associées aux résultats.


A.C.I. LADRAT
ROSSET Sophie
Responsable d'unité

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis aux examens et essais.

(*) : le symbole * identifie les essais et interprétation accrédités par le COFRAC.

[L34] : essai(s) effectué(s) au SCL Laboratoire de Montpellier (accréditation n°1-0154, portée disponible sur www.cofrac.fr).

La reproduction de ce rapport, qui comporte 2 pages, n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Pour toute information concernant ce rapport, les entreprises concernées doivent s'adresser au service à l'origine de la demande d'analyse (coordonnées en entête à droite).